

DÉLIBÉRATION N° 2026/045

Extrait du registre des délibérations du
Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne

Conseil d'Administration du	25 septembre 2026	à Chasseneuil du Poitou
-----------------------------	-------------------	-------------------------

N° identifiant	2026/045		Délibération décision modificative N°1 – modification des crédits budgétaires
----------------	----------	--	--

Date de la convocation	17 septembre 2026
------------------------	-------------------

Président de séance	M. Edouard RENAUD
Secrétaire de séance	M. Romain MIGNOT

Membres en exercice	27
Quorum	14

Présents	14	Représentants des Collectivités et Etablissements Publics affiliés : M. Edouard RENAUD, Mme Sandrine ANDRE, M. Éric BAILLY, Mme Josette COLAS, M. Joël DAZAS, Mme Bénédicte FILLATRE, Mme Gisèle JEAN, Mme Fabienne LAURENCIER, M. Romain MIGNOT, M. Gérard PEROCHON, Mme Virginie PUCHAUD-GIRAUDEAU, M. Bernard SAVARD, Mme Annette SAVIN Représentants des Collectivités et Etablissements Publics non affiliés : Collège Spécifique M. Serge KONAYAO
----------	----	---

Pouvoirs	10	Mandants Mme Sandrine BARRAUD M. Gilbert BEAUJANEAU Mme Rose-Marie BERTAUD Mme Isabelle CHEDANEAU M. Rémy COOPMAN Mme Marie-Monique DEPLECHIN Mme Nathalie DESJARDINS Mme Marie-Renée DESROSES Mme Valérie LEAU M. Philippe PATEY	Mandataires Mme Sandrine ANDRE Mme Fabienne LAURENCIER Mme Josette COLAS M. Romain MIGNOT Mme Bénédicte FILLATRE Mme Gisèle JEAN M. Joël DAZAS M. Gérard PEROCHON Mme Annette SAVIN M. Edouard RENAUD
----------	----	--	--

AR Prefecture

086-288600232-20260925-20262509045CA-DE
Reçu le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026

--	--	--	--

Absents	3	M. Frédéric BRAILLARD, M. Cyril CIBERT, M. Jérôme NEVEUX
---------	---	--

Représentée par		
-----------------	--	--

Observations	Assistaient également : Mme Isabelle JADAUD-PRESSAT, Directrice Générale du Centre de gestion, M. Vincent REVUELTA, Directeur Général Adjoint du Centre de gestion, M. Christophe PELTIER, Conseiller aux Décideurs Locaux		
--------------	--	--	--

Pour	24	
Contre	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Au regard de l'évolution des dépenses de fonctionnement du chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés - et de la prospective réalisée jusqu'au 31 décembre 2026, il convient d'augmenter les crédits inscrits à certains articles de ce **chapitre** à hauteur de 300 000 €, selon la répartition suivante :

AR Prefecture

086-288600232-20260925-20262509045CA-DE
Reçu le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026

Chap.	Art.	Libellé	Crédits avant DM	Modification	Crédits après DM
012	6331	Versement mobilité	137 583.26€	+ 29 000€	166 583.26€
012	6332	Cotisations versées au FNAL	44 516.14€	+ 1 000€	45 516.14€
012	6336	Cotisations au centre national et CNFPT	89 941€	+ 500€	90 441€
012	6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunération	26 710.62€	+ 500€	27 210.87€
012	64112	Supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	9 000.87€	+ 500€	9 500.87€
012	64131	Rémunérations	6 792 936.08€	+ 100 000€	6 892 936.08€
012	64132	Suppl. familial de traitement et indemn. de résidence	73 731.36€	+ 4 500€	78 231.36€
012	64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	188 574.15€	+ 120 000€	308 574.15€
012	64138	Primes et autres indemnités	846 336.43€	+ 15 000€	861 336.43€
012	6415	Congés payés	246 378.80€	+ 5 000€	251 378.80€
012	6451	Cotisations à l'URSSAF	2 647 366.64€	+ 2 000€	2 649 366.64€
012	6453	Cotisations aux caisses de retraite	703 009.62€	+ 2 000€	705 009.62€
012	6454	Cotisations aux ASSEDIC	324 132.49€	+ 8 000€	332 132.49€
012	6455	Cotisations pour assurance du personnel	42 781.90€	+ 10 000€	52 781.90€
012	6458	Cotisations aux organismes sociaux	14 204.50€	+ 2 000€	16 204.50€
012		TOTAL	12 187 203.86€	+ 300 000€	12 487 203.86€

Ces dépenses étant liées à la masse salariale des agents intérimaires du CDG 86, qui fait l'objet d'un remboursement total, et afin d'assurer l'équilibre du budget, il convient d'augmenter, en parallèle, les recettes de fonctionnement au chapitre 70, article 70848 pour un montant de 300 000 €.

Après débat et discussions, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration :

- Autorisent la mise en œuvre comptable de cette délibération modificative ;

AR Prefecture

086-288600232-20260925-20262509045CA-DE
Reçu le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026

- Autorisent le Président du CDG 86 à signer tout document afférent.

Pour	24	
Contre	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

RESULTAT DU VOTE	Adoptée à l'unanimité
------------------	-----------------------

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers - Hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac – CS 80541 86020 POITIERS Cedex - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Fait à Chasseneuil du Poitou, le 25 septembre 2026

Le Président,

Edouard RENAUD

The block contains a handwritten signature in blue ink and a circular official stamp. The stamp is purple and contains the text "CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE" around the perimeter and "VIENNE" in the center.

Le Secrétaire,

Romain MIGNOT

The block contains a handwritten signature in black ink.

AR Prefecture

086-288600232-20260925-20262509045CA-DE
Reçu le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026